

ASSEMBLÉE NATIONALE17 décembre 2018

PLF POUR 2019 - (N° 1490)

Commission	
Gouvernement	

SOUS-AMENDEMENT

N ° 1278

présenté par

Mme Magnier, Mme Auconie, M. Becht, M. Benoit, M. Bournazel, M. Guy Bricout,
M. Christophe, Mme de La Raudière, M. Demilly, Mme Descamps, Mme Frédérique Dumas,
M. Dunoyer, Mme Firmin Le Bodo, M. Gomès, M. Meyer Habib, M. Herth, M. Lagarde,
M. Ledoux, Mme Lemoine, M. Leroy, M. Morel-À-L'Huissier, M. Naegelen, Mme Sage,
Mme Sanquer, M. Vercamer, M. Villiers, M. Warsmann et M. Zumkeller

à l'amendement n° 802 (Rect) de la commission des finances

ARTICLE 9

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.